

OPENPASS
FFESSM[®]

Une solution
pour assurer les participants
aux compétitions
sportives open

Ouverture des compétitions sportives open aux publics non licenciés à la FFESSM.

C'est possible avec l'**OPEN'PASS**[®] FFESSM*.

Il est valable **seulement** pour la compétition du Défi de Monte-Cristo pour la partie Nage avec palmes.

Défi de Monte-Cristo
Coût de l'**OPEN'PASS**[®]

3€
par personne

Vous serez assuré en responsabilité civile pour tous les dommages causés à autrui ainsi que pour vos propres dommages corporels en cas d'accident selon les garanties suivantes :

Décès, disparition judiciairement constatée, coma : 5000 €

Invalidité permanente (selon barème contractuel) : 5000 €

Souscription par mail auprès de

rihem@ffessm.fr



*Vous devez également avant le 05/05/2023 télécharger sur votre profil du Défi, dans la rubrique « mes documents », un certificat médical datant de moins de 1 an au jour de la course, précisant la « non contre-indication à la natation en mer en compétition ».

LAFONT
SSURANCES
COURTIER DE LA FFESSM

FFESSM
CLUB FRANCE